

Curation, gestion et développement des collections écologiques liées au réseau de parcelles permanentes en Afrique centrale

Moses LIBALAH¹, Vincent DROISSART^{1,2,3}, Nicolas BARBIER², Faustin BOYEMBA⁴, Gilles DAUBY^{2,3}, Geoffrey FADEUR³, Narcisse KAMDEM¹, John KATEMBO⁴, Pierre PLOTON², Tariq STEVART³, Bonaventure SONKE^{1,2,3}

¹*Plant Systematics and Ecology Laboratory (LaBosystE), Higher Teacher's Training College, University of Yaoundé I, P.O. Box 047, Yaoundé, Cameroon*

²*AMAP Lab, IRD, CIRAD, CNRS, INRA, Université Montpellier, Montpellier, France*

³*Herbarium et Bibliothèque de Botanique africaine, Université Libre de Bruxelles, campus de la Plaine, boulevard du Triomphe, CP 265, B-1050, Brussels, Belgium*

⁴*Laboratoire d'Ecologie et Aménagement Forestier, Université de Kisangani, 2012 Kisangani, République Démocratique du Congo*

Correspondence: libalah_moses@yahoo.com

Résumé

Les spécimens botaniques collectés dans les parcelles permanentes ("spécimens écologiques") devraient servir de convergence entre les systématiciens, les biologistes évolutionnistes et les écologistes travaillant sur la conservation des forêts tropicales. Le principal avantage de ces spécimens est leur lien avec les arbres existants dans les forêts, auxquels il est possible de se référer à tout moment. Comme les spécimens sont souvent collectés sans fleurs ni fruits (c'est-à-dire "stériles") et sont supposés être de mauvaise qualité, ils sont souvent exclus des collections formelles d'herbiers. Leur conservation à long terme en dehors des grands herbiers ne peut être garantie et ne sont généralement pas accessibles aux autres taxonomistes. Leur identification ne peut donc pas être vérifiée avec précision.

Nous sommes en train de mettre en place un centre régional pour la gestion et la conservation à long terme des spécimens écologiques associés au réseau des parcelles permanentes d'Afrique centrale. Nos spécimens sont hébergés dans le Laboratoire de Botanique, Systématique et d'Ecologie (LaBosystE) de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Yaoundé I au Cameroun et des doubles sont déposés à l'Herbier de l'Université Libre de Bruxelles (BRLU) en Belgique.

Nous avons établi 160 parcelles permanentes d'un ha dans trois pays d'Afrique Centrale à savoir le Cameroun (121 parcelles), le Gabon (09 parcelles) et la République Démocratique du Congo (30 parcelles). Ces parcelles contiennent 73622 arbres, appartenant à quelque 720 espèces, mais environ 15 % des arbres restent à identifier. Un total de 2454 spécimens écologiques a été collecté.

Au LaBosystE, 1225 (50 %) spécimens ont été montés, étiquetés et stockés dans des boîtes spécialisées pour des herbiers. A BRLU, 1869 (76 %) des doubles ont été montés et stockés dans des « compactus ». En outre, 1445 échantillons des feuilles ont été collectés et conservés dans des gel de silice pour des études génétiques.

Nous avons constitué une base de données pour des parcelles et spécimens qui est disponible sur demande. Nous invitons des personnes intéressées à mener des recherches scientifiques ou la conservation des arbres d'Afrique Centrale à consulter ladite base de données.

Mots-clés : Collections botaniques, Cameroun, Afrique centrale, République démocratique du Congo, spécimens écologique, Gabon, herbier, parcelle permanente d'un hectare, arbres.